

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE THONON-les-BAINS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU MERCREDI 21 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt deux, le mercredi 21 décembre, à 18h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de THONON-les-BAINS dûment convoqué le 14 décembre deux mille vingt deux, s'est réuni dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville à THONON-les-BAINS, sous la présidence de M. Christophe ARMINJON, Président du CCAS.

Etaient présents,

MM. les membres élus : M. Christophe ARMINJON, Mme Nicole JAILLET, Mme Véronique VULLIEZ, M. Jean DORCIER, Mme Catherine PERRIN.

MM les membres nommés : Mme Johanne CHIEUX, Mme Mireille DUNOYER, Mme Nicole GERARD.

Etaient absents excusés,

MM. les membres élus : Mme Sophie PARRA D'ANDERT.

MM. les membres nommés : M. Philippe ABRAHAM, Mme Brigitte RAMBAUT.

Pouvoirs : 1 pouvoir de Mme Brigitte RAMBAUT à Mme Johanne CHIEUX.

Mme Isabelle PLACE MARCOZ, invitée du Conseil d'Administration, Conseillère Municipale et Vice-Présidente à Thonon Agglomération en charge de la politique de la cohésion sociale est excusée.

Secrétaire de Séance

Mme Stéphanie CROSET, directrice du CCAS.

Le quorum est atteint, Monsieur le Président ouvre la séance à 18 heures 00.

Monsieur le Président soumet à l'approbation de l'assemblée le procès-verbal de la dernière séance du Conseil d'Administration. En l'absence d'observations, le procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Suite à des modifications, le rapport n°14 et ses annexes sont distribués en début de séance ainsi La demande d'aide financière n°16 inscrite à l'ordre du jour est également distribuée.

Monsieur le Président de séance soumet à l'assemblée l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour : "budget annexe 2022 : décision modificative n°2" transmis au début de la séance. L'Assemblée approuve à l'unanimité l'ajout de ce point.

Le reste de l'ordre du jour transmis reste inchangé.

- Budget Principal : vote du Budget Prévisionnel 2023 - Avis favorable à l'unanimité des présents et pouvoir.
- Jardins Familiaux tarifs 2023 - Avis favorable à l'unanimité des présents et pouvoir.

AFFICHAGE EN MAIRIE
et PUBLICATION SUR
LE SITE DE LA
COMMUNE
du 26 décembre 2022
au 26 février 2023

- Mutuelle tarifs 2023 - Avis favorable à l'unanimité des présents et pouvoir.
- Reproduction de documents administratifs tarifs 2023 - Avis favorable à l'unanimité des présents et pouvoir.
- Logements temporaires tarifs 2023 - Avis favorable à l'unanimité des présents et pouvoir.
- Résidence du Manège tarifs 2023 - Avis favorable à l'unanimité des présents et pouvoir.
- Résidence "les Ursules" : chambre d'hôte tarifs 2023 - Avis favorable à l'unanimité des présents et pouvoir.
- Résidence "les Ursules" : refacturation petit matériel de maintenance tarifs 2023 - Avis favorable à l'unanimité des présents et pouvoir.
- Pôle Animations Seniors : compléments tarifs 2022 -2023- Avis favorable à l'unanimité des présents et pouvoir.
- Pôle Animations Seniors : remboursements - Avis favorable à l'unanimité des présents et pouvoir.
- Convention Permanence d'Accès aux Soins de Santé - Avis favorable à l'unanimité des présents et pouvoir.
- Modification du tableau des effectifs et des emplois - Avis favorable à l'unanimité des présents et pouvoir.
- Adhésion de la Ville et du CCAS aux services du pôle santé au travail du CDG 74 - Avis favorable à l'unanimité des présents et pouvoir.
- Marchés d'assurances – Autorisation de signer les avenants de prolongation des marchés pour les risques « dommages aux biens » - « responsabilité civile et annexes » - « Flotte automobile ». - Avis favorable à l'unanimité des présents et pouvoir.
- Passation de la convention d'adhésion au CDG74 pour les risques statutaires. - Avis favorable à l'unanimité des présents et pouvoir.
- Aide financière Mme F. m. - Avis favorable à l'unanimité des présents et pouvoir.
- Budget annexe 2022 : décision modificative n°2 - Avis favorable à l'unanimité des présents et pouvoir.